



Conférence du 15 mars 2007

« Microcrédit et lutte contre la pauvreté: témoignages d'ONG »

Après les deux conférences organisées à l'ITI Ri sur l'action de l'Union Européenne, la conférence du jeudi 15 mars s'est déroulée à la Fachhochschule de Kehl, Ecole d'administration.

Initiée par le collectif HUMANIS en collaboration avec l'université Marc Bloch de Strasbourg et l'Ecole supérieure d'administration de Kehl, cette conférence avait pour thème principal **le micro crédit et la lutte contre la pauvreté.**

Les conférenciers de cette soirée étaient Mme Parisot, économiste du développement, Mme Frank consultante internationale, spécialiste en microfinance et architecte, ainsi que M. Klein administrateur de l'ONG OIKOCREDIT (antenne de l'Est de la France).

Devant un auditoire d'environ 40 personnes de tous horizons (étudiants, universitaires, politiques, associations,...), ils ont sous la houlette du modérateur de cette conférence **Mme Aubin** (Rédactrice en chef de la Gazette Hôtelière, Présidente du Club de la Presse de Strasbourg), respectivement exposé leur point de vue sur l'efficacité du micro crédit face à la lutte contre la pauvreté.

INTERVENTION DE MME PARISOT

Mme Parisot a exposé et expliqué le fonctionnement d'une ONG basée en Inde du Sud : le WWF (Working Women's forum). Ce mouvement est un rassemblement de femmes qui travaillent dans des situations précaires. Il regroupe environ 200 métiers. La stratégie de cette ONG est de pouvoir réunir 10 à 15 femmes qui se connaissent et qui ne peuvent pas avoir accès au crédit puisque elles sont trop pauvres, pour qu'elles formulent de manière collective leur demande de crédit autour d'un projet commun. Selon Mme Parisot, la problématique en Inde est que l'exclusion sociale va de pair avec l'exclusion économique. L'intérêt est donc de casser ces barrières avec le micro crédit. Cette organisation touche principalement

les femmes car elles n'ont pas le même salaire, elles n'ont pas accès aux études et sont plus défavorisées... Ce système qui a pris naissance dans l'Etat du Tamil Nadu s'est étendu à plusieurs États en Inde, et aujourd'hui, d'autres pays viennent se former dans cette structure.

INTERVENTION DE M.KLEIN

M. Klein a débuté son intervention en rappelant que le micro crédit existe depuis le XIXe siècle avec la Caisse de Dépôts et de Prêts ; il a ensuite dirigé son intervention sur les exemples de la Bulgarie et la Roumanie. Oikocrédit fonctionne sur le remboursement à des taux d'intérêts moins élevés que les banques de façon à toucher les plus démunis. Il existe plusieurs conditions à l'obtention d'un prêt: les structures coopératives sont privilégiées, de même que les projets où les femmes sont parties prenantes ; le projet doit être pérenne ; il peut être accompagné d'une formation ; la protection de l'environnement prend aussi une part importante ; enfin, les besoins doivent être réels. Il faut un accord avec les responsables politiques sur place afin d'éviter toutes suspensions ou abandons de projets. Pour cela, le siège d'Oikocrédit en Hollande a créé des zones cibles (Amérique Latine, Asie et Europe). Quelques exemples de projets soutenus par les prêts d'Oikocrédit : création d'une école d'infirmières, achat de terres biologiques, création d'une école d'apprentissage.

INTERVENTION DE MME FRANK

Mme Frank, architecte et urbaniste, a quant à elle plutôt dirigé son intervention sur la durabilité des programmes de financement, principalement dans le bâtiment et la construction. Le terme de pauvreté est selon Mme Frank en évolution. Ce terme inclut : un revenu insuffisant, de mauvaises infrastructures, ainsi que l'aspect social (pas de couvertures sociales, le droit des personnes pauvres n'est pas protégé). Dans les pays dit pauvres, il existe un réel problème d'accès à l'argent: les personnes cumulent 2 ou 3 emplois pour survivre, de même pour les enfants. L'inflation est très élevée. Pour obtenir un prêt, il faut disposer de garanties et de sécurités, prouver que le salaire est régulier et fixe, ce qui est rarement le cas.

Dans la microfinance, le système est différent, la garantie ne joue pas un rôle aussi important, par contre les taux d'intérêts sont parfois aussi élevés que dans le secteur bancaire classique.

En plus des ONG, des institutions agissent: les institutions informelles qui sont hors du contrôle de l'Etat (usuriers, commerçants, famille, proche), et les institutions formelles ou semi-formelles (les coopératives d'épargne, les prêteurs sur gage).

50 à 90% des villes sont construites de façon informelle, sans contrôle de l'Etat.

Institutions formelles:

L'Agence de coopération du gouvernement allemand (GTZ) travaille principalement dans le domaine de la construction et le bâtiment. Elle fournit un soutien et une formation. Elle agit principalement localement. Les plus démunis ne sont pas touchés par ce type de projets mais ce sont plutôt les petites entreprises.

Institutions semi formelles :

Le taux d'intérêt est moins élevé et touche davantage les plus pauvres. Pour atteindre les plus pauvres, il faut informer les personnes, les accompagner par des conseils, prévoir un remboursement régulier. La construction du bâtiment doit être suivie pour garantir les installations. Le risque est que le remboursement est incertain.

Institutions informelles :

Un exemple d'institution informelle est le Community Organisation Development Institute (CODI). Toute somme prêtée doit être remboursée. Ce système est soutenu par le gouvernement et les ONG.

Ces trois interventions ont été suivies d'un débat de 30 minutes environ.